

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 79 (1934)
Heft: 9

Artikel: Réflexions sur la cavalerie : mes stages aux écoles de cavalerie allemande et italienne : les enseignements qui en résultent au point de vue suisse

Autor: Muralt, de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réflexions sur la cavalerie ¹.

Mes stages aux écoles de cavalerie allemande et italienne. Les enseignements qui en résultent au point de vue suisse.

La méthode d'équitation italienne. (« Istruzione a cavallo »... art. I-IV, 1-86 et 131-188). « L'instruction à cheval et le dressage ont pour but de former dans les brèves limites du temps disponible des cavaliers et des chevaux capables de se déplacer, de combattre dans les terrains les plus variés et dans les conditions particulièrement difficiles de la guerre moderne... les prescriptions du Règlement constituent une méthode pratique pour atteindre ce but ; *elles excluent expressément tout ce qui n'est pas absolument nécessaire pour l'emploi du cheval et du cavalier à la guerre* ». (art. I-IV).

La méthode italienne, que le Règlement intitule parfois système naturel, est, en résumé, basée sur les quelques principes suivants :

- 1) laisser pleine liberté au cheval dans ses attitudes naturelles ;
- 2) l'aider, et non le contrarier dans ses changements d'équilibre ;
- 3) ne lui imposer aucune dépense d'énergie physique ou nerveuse autre que celle strictement nécessaire à l'exécution du travail demandé ;
- 4) maintenir en toute circonstance un contact permanent et léger avec la bouche du cheval ;
- 5) la base de l'instruction à cheval réside dans la juste assiette du cavalier.

¹ Lire la première partie de cette étude dans nos livraisons de juillet et août 1934. (Réd.)

Les trois premiers principes sont assez explicites pour dispenser de tout commentaire ; les deux derniers appellent quelques développements.

C'est par l'assiette et la position du cavalier que le système italien diffère le plus des systèmes classiques, et à ce propos un court aperçu historique s'impose.

En 1891, le développement de l'équitation en campagne provoqua la création du Détachement de Tor di Quinto. La participation en service commandé des élèves du détachement aux chasses à courre des équipages romains fut pour beaucoup dans le développement considérable que prit l'équitation en campagne à partir de 1900.

C'est à cette époque que le lieutenant puis capitaine *Caprilli* attira l'attention par une monte et surtout par une assiette toute nouvelle, dont les prix gagnés en concours hippique prouvaient la justesse. Caprilli avait étudié les mouvements du cheval en liberté, aux trois allures et sur les obstacles.¹ Constatant que les principes alors en vigueur tendaient à contraindre le cheval à des attitudes artificielles qui compromettaient son rendement, en particulier ses moyens de saut, avec comme corollaire de continuelles défenses et autres difficultés, Caprilli fut le premier à baser le dressage de ses chevaux sur leur équilibre naturel. Et pour respecter cet équilibre, il dut modifier la position du cavalier. Bref une vraie révolution, tant dans les principes de dressage que d'équitation. Les figures ci-après en donnent une idée.

Cette révolution n'aboutit pas sans résistances, mais nommé directeur de l'équitation à l'Ecole d'application de Cavalerie en 1905, Caprilli fit triompher officiellement sa méthode. Il mourut malheureusement trop tôt, en décembre 1907, d'une chute de cheval, ne laissant que de courtes lettres traitant de quelques éléments de sa méthode. Ce manque de codification complète s'est fait sentir pendant longtemps, et explique, me semble-t-il, certaines lacunes du

¹ Voir 1^{re} photo page 410, livraison d'août 1934.



Fig. 1.



Fig. 2.

ystème italien. L'« Istruzione a Cavallo ed Addestramento ippico per l'Arma di Cavalleria » dans son édition définitive de 1932 s'est efforcée d'y remédier.

En ce qui concerne l'assiette italienne, la fig. n° 3 en donne les caractéristiques mieux que de longues descriptions. La comparaison avec la fig. n° 4 fait ressortir les différences d'avec la position classique allemande (les deux images sont tirées des Règlements allemand et italien).

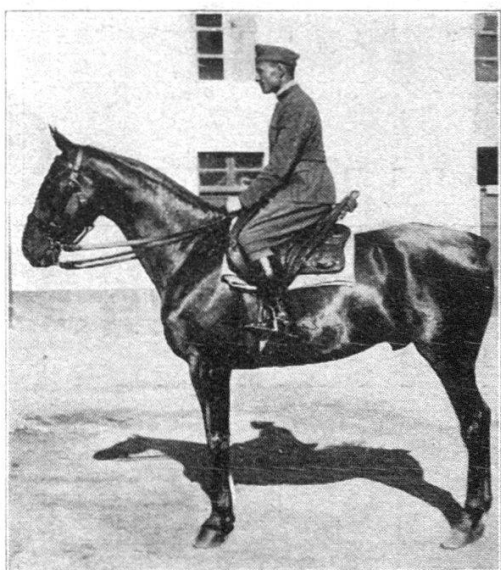


Fig. 3.



Fig. 4.

Pour répondre au but de l'équitation militaire, l'assiette doit être solide, commode et s'adapter à tous les changements d'équilibre du cheval. D'où l'importance d'une juste longueur des étrivières, qui reste toujours la même, au travail normal comme sur les obstacles. Le pied chausse l'étrier à fond, la fixité du genou est maintenue constamment par la pression que le cavalier exerce pour baisser le talon. La position genou-jambe-pied doit rester immuable, quels que soient les mouvements du cheval, saut y compris. Corollaire : suivant les circonstances, l'articulation du genou doit jouer d'autant plus facilement que le genou lui-même est fixe.

En position normale, le buste est très légèrement penché

en avant ; il ne doit jamais, sous aucun prétexte, être penché en arrière.

Le cheval a deux organes très délicats : les reins et la bouche. On évitera donc de charger les reins ou de chercher avec la main, pour se maintenir en équilibre, un point d'appui exagéré sur la bouche du cheval. S'il faut éviter ce point d'appui trop prononcé, il faut d'autre part maintenir un contact permanent et léger avec la bouche du cheval, malgré la recherche de l'encolure longue et basse aux trois allures. Cela implique une grande indépendance des bras, voire du buste, sinon on retomberait dans l'appui prohibé. C'est là un des éléments les plus difficiles du système, et qui demande beaucoup de souplesse, de tact et de rapidité dans les réflexes.

Pour donner un aperçu de l'application du système italien, il me semble indiqué de décrire dans ses grandes lignes une reprise de manège normale du Cours des sous-lieutenants de carrière auquel j'étais incorporé.

Après une dizaine de minutes de pas « à volonté » (c'est-à-dire sur les deux mains), $\frac{1}{4}$ d'h. de trot à volonté et en section : conversions, grandes et petites voltes, serpentines, changements de main. Un peu de pas, puis env. 20' de trot : outre les exercices précédents, passage de perches à terre et de cavalletti ; allonger, raccourcir, halte, reculer et repartir au trot, 5' de pas, puis 15' de galop, les changements de main s'exécutant au trot ; travail à volonté et en section. Après un instant de pas, au moins 5' de galop sans étriers, avec saut de divers obstacles (barrières, doubles, triples, oxer, haies, etc.). Puis env. 5' de trot et galop en section avec passages fréquents d'une cadence à l'autre et du mouvement à l'arrêt. On termine par 10' de pas pendant lesquelles les cavaliers accomplissent individuellement et au galop un parcours d'obstacles.

Les principes de travail de toutes les sections de l'Ecole étant identiques, ils s'appliquent également à la préparation des chevaux aux concours hippiques : avec la progression convenable, on augmentera naturellement les exigences,

tout en veillant avec un soin particulier à la mise en condition (nourriture, souffle, etc.).

Tor di Quinto. C'est à ce détachement que sont confiés l'organisation et le commandement des deux cours complémentaires d'équitation de campagne, qui ont lieu d'octobre à fin mars à raison de 3 mois par cours. (V. rubrique « Cours donnés à l'École »). Chacun de ces cours comporte environ 25 ss.-lieutenants répartis en 2 sections. Chaque élève dispose de 4 chevaux : les 2 siens et 2 de l'école.

Le détachement ne possédant pas de manège, on monte uniquement dans le terrain. Le but à atteindre en ces trois mois est de parfaire les connaissances acquises au cours d'application de Pignerol, de telle sorte que chevaux et cavaliers soient capables de se tirer d'affaire dans les terrains les plus difficiles, tant en chasse que lors des examens de clôture.

Le travail, toujours varié et intéressant, s'effectue méthodiquement et avec un grand sens de la progression.

Exemple d'une journée de travail pendant les premières semaines : le matin, deux reprises d'env. 2 heures. Promenade sur route, en montée et descente. Puis sur l'hippodrome, travail individuel aux trois allures et passage de petits obstacles ; ensuite même travail en section. Pour terminer, individuellement et en section, exercices de descentes, glissades, grimpées, etc., sur les collines de Tor di Quinto. Pour varier, l'après-midi consistera p. ex. en une longue promenade en campagne avec passage d'obstacles naturels : staccionate, murs, fossés, ravins, etc.

La mise en condition joue un rôle au moins égal à celui de la préparation gymnastique, car les chevaux doivent être amenés à la forme leur permettant de participer aux chasses, épreuves parfois particulièrement sévères. Après deux à trois semaines de préparation, les sections du cours sont commandées aux chasses au renard, dès que possible deux fois par semaine.

Les chasses au renard de la campagne romaine sont universellement réputées pour leurs difficultés, leur caractère

éminemment sportif et aussi pour la beauté des régions qu'elles parcourent. Elles sont courues actuellement par deux équipages, qui bénéficient d'une subvention du Ministère de la guerre à titre de droit d'entrée pour les officiers de Tor di Quinto et des armes montées en garnison à Rome. Les divers rendez-vous se trouvent dans un rayon de 15 à 30 km. de Rome. Outre les membres des équipages (civils et militaires) et les élèves de Tor di Quinto, on y rencontre de nombreux officiers de toutes armes et de tous âges.

Les chiens — une quarantaine par meute — partent à la recherche du renard, suivis des chasseurs. Parfois une piste est trouvée rapidement, d'autres fois il faut une heure ou plus ; quelquefois même, les chiens quêtent jusqu'à la nuit sans rien trouver. La piste trouvée, l'allure s'accélère et la durée du galop dépendra des hasards de la chasse. La campagne romaine est coupée de ravins, parsemée de collines plus ou moins abruptes et agrémentée de fréquentes « staccionate », soit des barrières en chêne de 1 m. à 1 m. 40 de hauteur servant de délimitation entre deux domaines. Il arrive parfois qu'après une longue poursuite à vive allure un renard disparaisse dans un terrier pour en faire sortir un autre, que les chiens à bout de souffle ne peuvent plus chasser longtemps.

Les chasses romaines demandent souvent une somme de travail dont on ne se rend bien compte que si l'on y a participé. Les distances parcourues (écurie-rendez-vous-chasse et retour) sont variables, mais atteignent jusqu'à 80 km. et plus.

Il est évident que de telles performances réalisent pour les chevaux et les cavaliers une préparation idéale à l'équitation militaire en campagne.

L'hippodrome militaire de Tor di Quinto est prêté pendant l'hiver à une société civile qui y tient hebdomadairement deux journées de courses. Au programme : des épreuves militaires, civiles et mixtes, en particulier des cross-countries avec obstacles fixes respectables ; un de ces cross est

réservé aux officiers du détachement montant des chevaux de l'école.

A côté du cours complémentaire d'équitation de campagne, le détachement fournit des chevaux aux capitaines en service au Cours de franchissement de grade à Civita-Vecchia (75 km. de Rome). Transportés en autocars ces officiers viennent une fois par semaine monter dans le terrain sous les ordres du cdt. du détachement.

Lors de mon stage là-bas en hiver 1933, chaque samedi matin, tous les officiers montés du Ministère de la Guerre, le Ministre en tête venaient se mettre sous la direction du cdt. de Tor di Quinto pour faire quelques heures d'équitation en campagne. J'ai pu constater que ces séances n'avaient rien d'une simple promenade sur routes.

Le cours complémentaire se termine par trois jours d'examens : le premier, le plus important, est passé devant le Roi, le Ministre de la Guerre et autres personnalités militaires. La première phase a lieu sur l'hippodrome : présentation des deux sections, puis exécution successive par l'une et l'autre d'un long parcours d'obstacles. Ensuite les deux sections réunies sautent en essaim les plus gros obstacles : murs en crête, passage de route, double talus, etc. Deuxième phase : sur les collines de Tor di Quinto, passage en essaim et individuellement des obstacles les plus caractéristiques, dont le célèbre « civolone » (carrière presque à pic précédée d'une barrière), pour terminer tous ensemble et au galop sur une grande descente précédée d'une staccionata.

Les photos ci-après montrent certains épisodes des examens ; elles ne donnent qu'une faible idée de l'effort demandé aux chevaux et aux cavaliers pendant près de $\frac{3}{4}$ d'heure consécutifs.

Le cours de Tor di Quinto laisse à tous ceux qui y ont participé un souvenir unique en son genre. Les jeunes officiers en sortent avec une moisson d'expériences pratiques, un sentiment définitif d'audace et de décision. Ils ont appris à préparer et en particulier à entraîner leurs



Fig. 5.

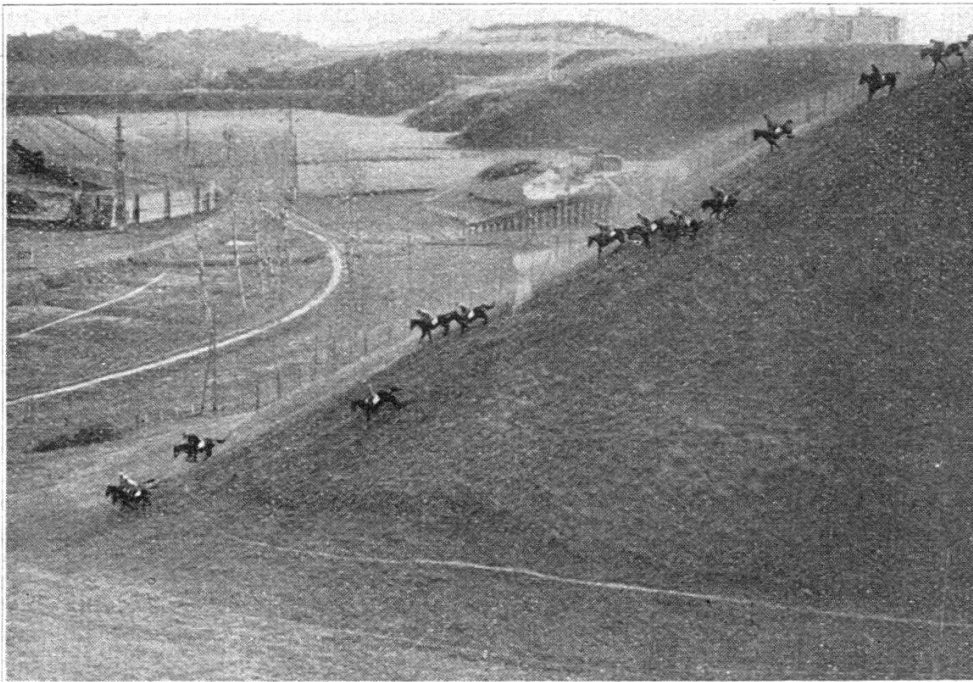


Fig. 6.

propres chevaux — dont la qualité ne dépasse guère la moyenne — à tous les aléas du service en campagne.

Quelques considérations générales. Tant à Pignerol qu'à Tor di Quinto le service intérieur fait une excellente impression : simplicité et propreté. En tenue de sortie et en service de garde les hommes sont toujours impeccables et rasés.

L'affouragement et les soins aux chevaux sont exemplaires et l'objet du contrôle constant des instructeurs ; les chevaux donnent l'impression d'être en forme, sans graisse superflue ni maigreur.

Il est visible que la devise de l'Ecole « non ristare » inspire tout le travail. La méthode italienne d'équitation, par son contact constant avec les difficultés du terrain, est pour beaucoup dans ce « mouvement en avant » qui devrait être — mais n'est hélas pas partout — la caractéristique de la cavalerie. Vu la vivacité des chevaux et l'inexpérience des élèves, les chutes sont nombreuses ; on ne peut d'ailleurs pas éviter quelques panaches sur des obstacles fixes. Mais tous les élèves savent que s'ils n'ont pas perdu connaissance ils doivent mettre leur point d'honneur à se relever immédiatement, à sauter à cheval et à répéter sans délai l'exercice qui causa la chute. Il s'ensuit que la discipline est sévère et qu'avec un programme de travail très astreignant les jeunes officiers sont « mis sur la forme » de telle manière qu'ils en garderont l'empreinte pour toute leur carrière.

Les ss.-lieutenants sont instruits avec simplicité et sens pratique. On part du principe — valable pour toutes les armées — que chaque chose vient en son temps : les Ecoles centrales ou d'E.M.G. compléteront dans la suite la culture et l'instruction technique des sujets jugés dignes. Mais un jeune lieutenant doit être un entraîneur d'hommes, doué de quelques notions claires, d'un solide bon sens et surtout de caractère, voire même de « culot ». Or un chef de peloton de cavalerie dispose d'un moyen inégalable pour affirmer son prestige : sa maîtrise du cheval, par laquelle il en impo-

sera à ses subordonnés. D'où la place principale que Pignerol conserve à l'équitation hardie, malgré toutes les exigences de la technique moderne.

Autre conséquence logique : *l'importance donnée à la performance sportive*, non seulement au « Centro » mais dans toute l'institution. La plupart des instructeurs déploient une certaine activité sportive, plus ou moins intense suivant les possibilités de leurs chevaux. Les élèves de l'Ecole sont encouragés par tous les moyens à participer à des épreuves sportives, ou au moins à acquérir les éléments qui leur permettront de s'y préparer à l'avenir.

A ce propos on trouve dans l'« Istruzione a Cavallo », les dispositions suivantes :

a) « Les officiers en service ou rattachés aux régiments, membres de sociétés ou équipages de chasse subventionnés par le Ministère de la Guerre, ont l'obligation de prendre part à au moins trois chasses par an, dans la règle avec leurs propres chevaux... Les officiers dont la résidence est éloignée du lieu de réunion touchent les indemnités de déplacement réglementaires... » (art. 240).

b) « *Tous les officiers des régiments de cavalerie, jusqu'au grade de lt.-colonel y compris, doivent accomplir sur leurs propres chevaux des reconnaissances avec thème tactique et rapport à livrer au retour. Les officiers subalternes font une reconnaissance par période de deux ans, les of. sup. une par période de grade. Dans les qualifications consignées aux états de service, il sera tenu compte du résultat de ces reconnaissances...* » (art. 241).

c) « *Tous les officiers de cavalerie sans exception doivent prendre part annuellement, sur leurs propres chevaux, à un parcours d'obstacles en terrain varié, de 6 à 7 km., avec un minimum de 8 obstacles fixes dont une staccionata d'un mètre, un fossé de 2 m., etc... dans le but de prouver qu'ils (les of.) ont conservé leur pleine capacité physique au service de l'arme, et que leurs chevaux sont en bonnes conditions de dressage et d'entraînement...* » (art. 241).

Issu d'un choix sévère, le personnel enseignant de l'Ecole est de premier ordre. Une stricte discipline n'enlève rien à l'excellence des rapports de service et à la cordialité d'une bonne camaraderie.

COMPARAISONS ET CONCLUSIONS.

Mon but n'est pas de me livrer ici à une critique stérile de ce qui se fait chez nous ; je n'ai pas non plus l'illusion d'avoir découvert quelque chose de nouveau. Il s'agit simplement de *tirer au point de vue suisse les conclusions logiques* d'expériences faites auprès de deux Ecoles qui pratiquent des systèmes nettement différents.

Personne ne conteste qu'un cheval dressé d'après les plus purs principes de la Reitvorschrift puisse faire un cheval de terrain parfait, à condition que ces principes aient été appliqués avec tact et que l'on dispose au moins des 2 ans prévus pour le dressage élémentaire des remontes allemandes. Il en existe des exemples.

Nous avons vu quelles sont au manège les exigences d'une inspection de fin de dressage des remontes allemandes. Cependant, si à l'occasion des chasses on considère la moyenne des « Stammferde » ou des chevaux des officiers-élèves de l'Ecole de Hanovre, on constate une assez forte proportion de chutes, dérobés et refus devant des obstacles relativement faciles. Car les possibilités que leur a données le dressage classique de se plier en tous sens et de se rassembler, ces chevaux les emploient pour s'arrêter devant l'obstacle ou se dérober en se jetant sur une épaule, bref pour refuser le mouvement en avant, dont, le premier moment d'excitation passé, ils ont perdu le goût, faute de sortir assez des manèges.

Cela n'a pas d'importance lorsque, comme à la Reichswehr, la longueur du service permet de consacrer ultérieurement tout le temps nécessaire à une préparation complète dans le terrain ; et en effet les chevaux des régiments de cavalerie allemands sont connus pour leur résistance et leurs

capacités à surmonter les plus dures exigences du service en campagne.

Ceci posé, considérons maintenant une section du Cours d'application italien. Les chevaux — personnels ou de l'école — ont comme base 10 mois de dressage ; les ss.-lieutenants deux ans d'équitation à Modena, et, en fin de cours, env. huit mois à l'École.

Regardons-les d'abord au manège : les évolutions manquent un peu de précision, beaucoup de chevaux galopent une partie du temps à faux sans que personne s'en préoccupe. Personne ne serait capable de partir au galop de pied ferme. On pourrait constater bien d'autres manquements aux immortels principes... Cependant, toujours au manège, examinons ces chevaux lorsqu'ils sautent : avec une tranquillité presque unanime chacun, individuellement ou en section, passe les obstacles les plus divers, isolés ou combinés ; l'encolure est basse et allongée, le dos s'emploie bien dans le cadre de l'équilibre naturel ; presque jamais de refus ou de dérobes. Aisance et souplesse du cavalier dont les aides sont à peine visibles.

Cette même section, regardons-la monter dans un terrain accidenté et coupé d'obstacles fixes ; le spectacle est exactement celui du manège : dans un galop soutenu, la section entière passe en essaim tous les obstacles qu'elle rencontre, de la manière la plus sûre et la plus naturelle, sans à-coups et sans que la moitié des chevaux écume de nervosité ou d'épuisement prématuré.

Ayant eu l'occasion de visiter des régiments, je puis dire que cette même impression émane de la troupe, en particulier des recrues.

En résumé, la méthode italienne, inégale et primitive dans ses présentations au manège, livre après dix mois de dressage des chevaux agiles, adroits et sûrs dans tous les terrains, abordant l'obstacle tranquillement, et surtout, capables de se comporter ainsi même montés par des novices.

Or, quel est le but de l'instruction de la cavalerie, tant en Suisse qu'ailleurs ? Sa préparation et son aptitude

à la guerre. C'est là une vérité première que consciemment ou non on perd parfois de vue, surtout dans un pays qui jouit depuis longtemps des bienfaits de la paix. Vu la brièveté de nos périodes de service, nous devons donc, encore plus que les Italiens... « exclure expressément tout ce qui n'est pas d'une nécessité absolue pour l'emploi du cheval et du cavalier à la guerre »... (Istruz. a Cav. art. IV). Est-ce là ce que nous faisons en toute circonstance ? Je ne le crois pas.

Actuellement encore, nous pratiquons une sorte d'« équitation de force », parodie de la méthode classique, que le peu de temps disponible nous oblige à adopter pour satisfaire aux exigences des inspections de fin de dressage ; d'autre part et à cause de cela, nos remontes n'atteignent pas à l'extérieur un degré de préparation suffisant.

Nos officiers, sous-officiers et dragons, malgré toute leur bonne volonté, sont en majorité des cavaliers inexpérimentés, ce qui est normal vu les circonstances ; le 90 % d'entre eux n'a pas de manège à disposition.

Cela étant, je suis persuadé qu'il nous faut *sortir davantage des manèges et travailler dans le terrain*, ou si la saison ne le permet que rarement, travailler au manège dans l'esprit de la méthode italienne. Autrement dit, *consacrer moins de temps aux exercices classiques* (qui par conséquent deviendront plus simples), mais *augmenter les exigences à l'extérieur, routes asphaltées y comprises*.

Est-ce à dire qu'il nous faille adopter la méthode italienne telle quelle ? Je ne le crois pas, car trop de différences nous séparent : tempérament, structure physique, traditions, etc. D'ailleurs nous avons vu, par l'exemple du « Springstall » de Hanovre, à quel point une certaine base de dressage classique bien compris est avantageuse et rend le cheval plus docile et agréable.

L'idéal réside une fois de plus dans le juste milieu : pratiquons un dosage opportun des principes classiques et des procédés naturels, *ne perdant jamais de vue le but pratique à atteindre*. C'est affaire de tact, mais encore plus de simple bon sens.

Ce faisant, nous livrerions à nos cavaliers des chevaux qu'ils monteraient avec facilité et plaisir. Dans les cours de répétition, pour le plus grand bien de l'instruction, nous verrions moins de ces batailles déplaisantes aux résultats problématiques. Le pourcentage du déchet diminuerait certainement parce que nous aurions moins de remontes « cassées » dans diverses articulations et forcées dans leurs jarrets.

Et ainsi, puisque le dressage a de multiples conséquences, nous améliorerions le rendement de notre cavalerie.

J'ai dit plus haut quels enseignements on peut tirer de Hanovre et de Pignerol au point de vue instruction militaire en général et mentalité.

La durée des périodes de service et les méthodes employées étant, toutes proportions gardées, plus près de nos possibilités en Italie qu'en Allemagne, il est certain qu'on peut acquérir à Pignerol en relativement peu de temps une belle somme d'expériences et de connaissances pratiques. On s'y trouve au berceau d'une cavalerie qui tout en ayant l'orgueil d'un magnifique passé, a su et sait évoluer. On y travaille sur des bases utiles et modernes, qui loin de compromettre l'« esprit cavalier » dans le meilleur sens du terme, renforcent au contraire la confiance que l'arme possède en elle-même parce qu'elle peut prouver que sa raison d'être subsiste aujourd'hui et subsistera à l'avenir.

Souhaitons que, sans rien imiter servilement, nous sachions nous inspirer de cet idéal.

Major P. DE MURALT,
de l'E.-M. G.
